

Concours interne de l'agrégation du second degré

Concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAER)

Section économie et gestion

Programme de la session 2013

Les candidats à l'agrégation interne d'économie et gestion ont le choix entre cinq options :

- option A : administration et ressources humaines ;
- option B : finance et contrôle ;
- option C : marketing ;
- option D : système d'information ;
- option E : production de services

Ce choix est formulé au moment de l'inscription.

Les candidats admissibles ou admis ne font pas l'objet de classements distincts selon l'option choisie.

A – Programmes des épreuves d'admissibilité

1. Dissertation portant sur le management

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner le management dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

1. Concepts et modélisations des organisations
 - Théories de la firme et de la gouvernance
 - Théories des organisations et des institutions
 - Théories de la décision et de l'information
 - Modèles stratégiques
2. Problématiques, enjeux et pratiques du management stratégique
 - Choix stratégiques : frontières, taille, activités et métiers, modèles d'affaires
 - Pilotage de l'innovation, de la valeur et de la performance
3. Problématiques, enjeux et pratiques du management organisationnel
 - Choix et évolutions des structures, des modes de coordination et des systèmes d'information
 - Pilotage et dynamiques des acteurs
4. Problématiques, enjeux et pratiques du management opérationnel
 - Chaîne de valeur, processus, flux physiques et informationnels
 - Gestion des opérations, du temps et de la qualité

2. Exploitation pédagogique d'un thème dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

L'épreuve est spécifique à chaque option.

Pour chacune des options du concours, le programme comprend les connaissances requises pour enseigner dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Il comprend également les contenus suivants, spécifiques à chaque option :

Option A

1. Ressources humaines dans les organisations
 - Stratégie et politique des ressources humaines
 - Diagnostic des ressources humaines
 - Processus relationnels
 - Approches théoriques et analyse du travail
 - Pilotage et performance des ressources humaines
2. Gestion administrative dans les organisations
 - Processus administratifs et approche qualité
 - Structures et procédures informationnelles
 - Ordonnancement et gestion du temps
 - Organisation du travail et gestion de projets
 - Modélisation et évaluation des activités administratives
3. Gestion des ressources humaines
 - Pratiques et dispositifs de gestion des ressources humaines
 - Politique de rémunération
 - Gestion des compétences
 - Formation et gestion des parcours
 - Conditions de travail
 - Système d'information des ressources humaines
4. Communication
 - Approches théoriques de la communication
 - Communication et réseaux
 - Communication interne, commune externe
 - Communication interculturelle
 - Conception et mise en œuvre des actions de communication
5. Éléments juridiques et réglementaires appliqués à la gestion administrative et à la gestion des ressources humaines

Option B

1. Comptabilité financière
 - Théories comptables, droit et doctrines comptables
 - Éléments d'histoire de la comptabilité
 - Normalisation comptable nationale et internationale
 - Cadres conceptuels et principes comptables
 - Traduction comptable de la vie des organisations marchandes et non marchandes
 - Comptes de groupes, consolidation, fusion
 - Contrôle interne, audit

2. Contrôle de gestion
 - Problématiques du contrôle dans les organisations
 - Analyse des processus et création de valeur
 - Conception et réalisation de dispositifs de pilotage de la performance
 - Modélisation et calcul des coûts
 - Analyse et gestion des coûts
 - Gestion budgétaire
 - Tableaux de bord
3. Finance
 - Modélisation et gestion de la rentabilité et du risque
 - Diagnostic financier
 - Décisions d'investissement et de financement
 - Gestion de la trésorerie et opérations de couverture
 - Évaluation de l'entreprise
 - Ingénierie financière
4. Méthodes et outils d'aide à la décision
 - Capitalisation et actualisation
 - Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision
 - Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
 - Variables aléatoires et lois de probabilité usuelles
 - Programmation linéaire, théorie des graphes, modèles de gestion des stocks, méthodes de simulation
5. Systèmes d'information de gestion
 - Outils et technologies de gestion de l'information
 - Analyse et exploitation des systèmes d'information comptable et de gestion
 - Audit comptable et système d'information
6. Éléments juridiques, réglementaires et fiscaux appliqués à la comptabilité financière, au contrôle de gestion et à la finance

Option C

1. Analyse marketing
 - Demande, comportement du consommateur et de l'acheteur
 - Segmentation de l'offre, structures et niveaux de concurrence, positionnement et performance des acteurs
 - Environnement économique, géopolitique, technologique, social, juridique et éthique
 - Système d'information marketing, veille, études et panels
2. Stratégie marketing
 - Concept marketing, marketing sectoriel, stratégies d'offre
 - Objectifs marketing, positionnement, ciblage
 - Stratégies concurrentielles, stratégies de marque
 - Marketing mix et planification
 - Indicateurs de la performance marketing
3. Produit
 - Produits et services, qualité
 - Packaging, design
 - Gamme
4. Prix
 - Élasticité, perception, sensibilité et acceptation des prix
 - Valeur et perception de l'offre
 - Stratégies et tactiques de prix
5. Communication
 - Canaux de communication, modes de relation avec le marché
 - Stratégies de communication intégrée, mix et plan de communication
 - Indicateurs d'efficacité et tests

6. Distribution
 - Réseaux, circuits et canaux, chaîne de valeur et logistique
 - Stratégies de distribution
 - Gestion et animation du réseau
7. Outils d'aide à la décision marketing
 - Méthodes de recherche qualitative
 - Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision
 - Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
 - Variables aléatoires et lois de probabilité usuelles
 - Recherche opérationnelle et gestion de projet
 - Comptabilité de gestion, gestion budgétaire et financière
8. Éléments juridiques, réglementaires appliqués au marketing et à la communication

Option D

1. Systèmes d'information organisationnels
 - Architecture des systèmes d'information : architecture métier, architecture applicative, architecture technique
 - Rôle du système d'information dans l'organisation
 - Reconfiguration de l'organisation et système d'information
2. Infrastructure technologique des systèmes d'information
 - Plateformes matérielles et logicielles, systèmes d'exploitation
 - Réseaux : équipements, protocoles et services
 - Bases de données et exploitation des données
 - Interfaces homme-machine
3. Ingénierie des systèmes d'information
 - Principes et méthodes de conception et de développement
 - Modèles de spécification, programmation et génie logiciel
 - Ingénierie des systèmes ERP (logiciels de gestion intégrés) et décisionnels
 - Gestion de projets de systèmes d'information et management de la qualité
 - Urbanisation du système d'information
4. Management des systèmes d'information
 - Gouvernance des systèmes d'information : organisation, régulation et évaluation
 - Système d'information et alignement stratégique
 - Audit des systèmes d'information : référentiels, normes et standards
 - Sécurité des systèmes d'information
5. Éléments juridiques, réglementaires, éthiques appliqués à la conception et à la mise en œuvre des systèmes d'information

Option E

Le programme de l'option E se décompose en :

- **un programme permanent** décrivant les connaissances communes à toutes les activités de production de services, tous secteurs confondus (Banque-Assurances, Immobilier, Restauration-Hôtellerie-Tourisme, Transport-Logistique, etc.) ;
- **un programme spécifique** décrivant les connaissances relatives à des activités de services, propres à un ou plusieurs secteurs d'activité bien défini et se déroulant dans un contexte de gestion particulier.

Programme permanent

Le programme permanent de l'option E porte sur les points suivants :

1. Fondements de la production des services
 - Économie des services
 - Caractéristiques, définitions et typologies des services
 - Systèmes de production et processus de services
 - Modes de délivrance de la prestation et relation client

2. Pilotage de la performance des services
 - Gestion de la productivité et de l'efficacité dans les réseaux
 - Gestion de la demande, des capacités, des temps et des délais
 - Gestion de la qualité et de la satisfaction du client
3. Enjeux et évolutions
 - Stratégies, modèles d'affaire et chaînes de valeur dans les services
 - Innovation dans les services et ses modes de gestion
 - Technologies et systèmes d'information dans la production de services
 - Gestion inter-organisationnelle des offres de services
 - Normes, règles et responsabilité dans les services
 - Management des compétences pour la relation de service

Programme spécifique pour les sessions 2013 et 2014 du concours

Le programme spécifique pour l'agrégation interne porte sur les activités de service dans le secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme. Pour cette option, il comprend les connaissances requises pour enseigner dans le cycle terminal et dans les classes post-baccalauréat de lycées et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Le programme spécifique porte également sur les points suivants :

4. Économie du secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme
 - Caractères dominants du contexte, de l'environnement et de la réglementation
 - Acteurs, structures et déterminants des marchés de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme
 - Prospective et innovation dans les industries de l'accueil
5. Stratégies et offres de service dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme
 - Stratégies, modèles d'affaires et chaînes de valeur
 - Réseaux et partenariats dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme
 - Optimisation de la distribution
6. Gestion des opérations dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme
 - Optimisation du chiffre d'affaires par les systèmes de gestion de prix, de la demande et des capacités
 - Gestion de la relation client dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme
 - Spécificités de la gestion des ressources humaines dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme
 - Contrôle des performances opérationnelles
 - Gestion des risques et des crises dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme

B - Épreuves d'admission

1. Exposé à partir d'un dossier documentaire fourni au candidat, portant au choix du candidat formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C, D ou E choisie, sur :

- **une analyse économique appliquée aux organisations ;**
- **une analyse juridique appliquée aux organisations.**

Durée de la préparation : quatre heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Le programme comprend les connaissances requises pour enseigner dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires.

Pour l'analyse économique appliquée aux organisations, le programme comprend également les contenus suivants :

1. Comportements économiques et coordination
 - Rationalité et décisions économiques du consommateur et du producteur
 - Structures des marchés et comportements de la firme
 - Coordination par les prix sur les marchés des biens et services
 - Coordination par les contrats et les règles
 - Marchés internes et externes du travail
 - Relations inter-industrielles
 - Marchés et régulation
 - Rôle de l'État

2. Création de richesses et croissance économique
 - Théories de la croissance et des fluctuations
 - Économie de l'innovation
 - Économie du développement et du développement durable
 - Théories et dynamique de l'échange international
3. Répartition des richesses
 - Économie des inégalités
 - Économie de la répartition
 - Politiques fiscales et de redistribution
4. Financement de l'activité économique
 - Théories et politiques monétaires
 - Marchés et instruments financiers
5. Politique et gouvernance économique.
 - Règles et politiques de la concurrence
 - Politiques de régulation conjoncturelle
 - Gouvernance mondiale

Pour l'analyse juridique appliquée aux organisations, le programme comprend également les contenus suivants :

1. Notions fondamentales du droit
 - Institutions politiques, administratives et juridictionnelles françaises et européennes
 - Sources normatives : nationales, européennes, internationales
 - Personnalité juridique
 - Contrat
 - Propriété
 - Responsabilité
 - Preuve et modes de règlement des litiges
2. Exercice du commerce
 - Commerçants et activités commerciales
 - Principaux contrats à caractère commercial
 - Réglementation de la concurrence
 - Protection du consommateur
 - Droit pénal économique
3. Formes et fonctionnement des structures juridiques
 - Entreprise individuelle
 - Sociétés commerciales et civiles
 - Groupement d'intérêt économique, groupement européen d'intérêt économique
 - Association
 - Notions essentielles relatives aux groupes de sociétés
4. Financement et pérennité de l'entreprise
 - Patrimoine de l'entreprise
 - Droit du crédit, sûretés
 - Notions essentielles relatives au droit des entreprises en difficulté
5. Droit social
 - Relations individuelles et collectives de travail
 - Protection sociale

2. Épreuve de cas pratique dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat

Durée de la préparation : quatre heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Programme identique à celui de la seconde épreuve d'admissibilité.